



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE
DES STATUTS ET REGLEMENTS
(réunion télématique)**

PROCES-VERBAL N° 16 DU 08 JUIN 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Gérard MABILLE, Président

Philippe BEUCHET, Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Sabine FOUCHER, Claude GANGLOFF, Sylvain GILBERT

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable Secteur Sportif), Claude ROCHE (Conseil de Surveillance)

1. AFFILIATION DU SPORTING CLUB PARIS VOLLEY

La section Volley du club omnisports du Sporting Club du 9^{ème} (75) a quitté la structure omnisports en créant le Club du Sporting Club Paris Volley. Le détachement et la création de ce club ont fait l'objet du PV N°15 de la CCSR (Saison 2017/2018).

A réception du document d'affiliation du Sporting Club Paris Volley transmis le 08/06/2018 et après examen des documents produits :

La CCSR entérine à compter du 08/06/2018, le détachement de la section volley du club Omnisport « SC9 » ainsi que la réaffiliation de la section Volley-Ball sous le nom du « Sporting Club Paris Volley ».

Le Sporting Club Paris Volley conserve le numéro d'affiliation 0758726 ; bénéficie de tous les droits sportifs et assume toutes les obligations de quelque nature qu'elles soient qui incombait au Sporting Club du 9^{ème} Section VB.

Le Président de la CCSR
Gérard MABILLE

Adopté par le Conseil d'Administration du 07/07/2018
Date de diffusion : 26/06/2018 (AA) puis 11/07/2018 (VD)
Auteur : Gérard MABILLE